

11^e rencontre

départementale de l'Observatoire
des violences envers les femmes

**PREVENIR
PROTEGER
PENALISER**

**11e rencontre
mardi 26 février 2013
MC93
Bobigny**

édito

Chaque année, loin de n'être qu'un moment d'hommage et de célébration, la Journée internationale des Femmes nous rappelle l'exigence de poursuivre notre mobilisation pour la défense de leurs droits et la promotion d'une véritable égalité entre les sexes. C'est l'ambition que porte, au quotidien, notre Observatoire départemental des violences envers les femmes, dont l'action atteste qu'il n'y a pas de fatalité, et qu'il est possible de mieux protéger les femmes des violences sexistes, pour autant qu'on engage ce combat avec constance et détermination.

Dix ans après sa création, c'est une immense satisfaction de voir aujourd'hui son travail relayé, prolongé et amplifié à la faveur de la récente création de la Mission Interministérielle pour la Protection des Femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), que le gouvernement a installée en s'inspirant de notre démarche. Le Conseil général est particulièrement fier que son Observatoire, véritable laboratoire d'innovations, serve ainsi de modèle à une structure nationale, qui permettra de généraliser à la France entière les dispositifs inventés et expérimentés avec succès sur notre territoire.

La création de la MIPROF constitue résolument un encouragement à poursuivre notre rôle de défricheur et d'éclaireur, en apportant des réponses efficaces et concrètes aux femmes victimes de violences et de discriminations, mais également à leurs enfants. Car n'oublions pas que ce sont, eux aussi, des êtres en souffrance, qui doivent bénéficier d'un accompagnement spécifique lorsqu'ils sont témoins ou victimes de violences au sein de leur foyer. C'est le sens de cette journée de réflexion et de débat, au cours de laquelle nous lancerons un nouveau dispositif destiné à mieux prendre en charge les enfants dont la mère a été assassinée par son conjoint.

Cette nouvelle mesure, qui vient compléter l'arsenal protecteur que nous avons patiemment élaboré depuis dix ans, atteste que la Seine-Saint-Denis entend bien continuer, longtemps encore, à montrer la voie, pour faire évoluer les mentalités et construire ensemble des rapports humains fondés sur le respect et l'égalité. Merci à toutes celles et tous ceux qui, de longue date, sont engagés à nos côtés, d'y contribuer.

Stéphane TROUSSEL

Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis

programme

mardi 26 février 2013

8h45 Accueil à la MC93 – Maison de la Culture de Bobigny

9h Ouverture de la 11^e rencontre départementale
Stéphane TROUSSEL, Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis

PROTEGER LA MERE, C'EST AUSSI PROTEGER LES ENFANTS

9h15 Protocole de partenariat pour la prise en charge des enfants orphelins suite à un féminicide en Seine-Saint-Denis entre le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, le Tribunal de grande instance de Bobigny et le Centre hospitalier intercommunal Robert Ballanger

Présentation du dispositif

Ernestine RONAI, Responsable de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes

Firyle ABDELJAOUAD, Responsable de la CRIP 93 - Service départemental de l'aide sociale à l'enfance

Sylvie MOISSON, Procureure au Tribunal de grande instance de Bobigny
Rémi HEITZ, Président du Tribunal de grande instance de Bobigny
Clémentine RAPPAPORT, Cheffe du service de pédopsychiatrie et
Fatima LE GRIGUER, Psychologue victimologue au service des urgences - Centre hospitalier intercommunal Robert Ballanger

Lecture de récits de femmes ayant bénéficié du téléphone portable d'alerte
Philippe RISLER, Comédien

10h15 Bilan de l'Observatoire des violences envers les femmes du Conseil général de la Seine-Saint-Denis
Ernestine RONAI et les partenaires de l'Observatoire

10h30 La mise en œuvre de la Mesure d'Accompagnement Protégé des enfants et son élargissement
Emmanuelle LEBÉE, 1^{er} Vice-présidente adjointe au TGI de Bobigny

Témoignage d'une accompagnante de la MAP

11h Protéger la mère, c'est aussi protéger les enfants
Edouard DURAND, Magistrat formateur à l'École Nationale de la Magistrature

Échanges

PENALISER LES AUTEURS DE VIOLENCES

11h30 Analyse des réponses pénales face aux violences faites aux femmes
Jean-Pierre MÉNABÉ, 1^{er} Vice-président au TGI de Bobigny

PREVENIR LES COMPORTEMENTS SEXISTES ET VIOLENTS

11h45 Présentation de la nouvelle brochure Jeunes contre le sexisme
Ernestine RONAI, Responsable de l'Observatoire

Une bibliographie non sexiste « la biblio des malles »
Fanny BOHY, Réseau des médiathèques de Plaine Commune

12h30 Panier repas à emporter

13h30 La banalisation des violences faites aux femmes dans les chansons et rondes populaires
Docteure Emmanuelle PIET, Responsable de la planification familiale au Conseil général de la Seine-Saint-Denis

14h Témoignages de professionnel-le-s travaillant avec les jeunes
Emilie DESJARDINS, La parole errante - Création d'affiches
Muriel NAESENS, Compagnie « Féminisme-Enjeux » - théâtre de l'Opprimé
Johanna BEDEAU, réalisatrice et scénariste - Vidéo
DIATA, du groupe DialeM - Slam
Mélanie MERMOZ, MFPF 93 - interventions auprès des jeunes

Échanges

14h45 Et pour continuer...
Gilles GARNIER, Conseiller général en charge de l'Observatoire



15h

Spectacle

La part égale, écrit et interprété par **Chloé MARTIN**

Spectacle d'humeur et d'humour sur le sexisme à la française. Prendre la parole pour dénoncer les préjugés et les comportements sexistes présents dans notre société est un sujet sérieux auquel Chloé Martin veut prêter sa voix. Toutefois, l'idée est d'en rire finement en jouant avec la langue française. Il ne lui reste plus qu'à fermer le dernier carton. Enfin ce n'est pas vraiment « il », en fait c'est « elle ». Elle préfère que les mots soient justes, surtout au sujet du sexe. Et dans le genre elle aime bien scotcher les clichés pour faire la part des choses. En attendant de retrouver son chat pour quitter son appartement, elle dresse l'état des lieux de sa société. C'est l'histoire d'une femme... qui déménage !

journée animée par Laurent Sablic, journaliste



RÉSERVATION

Observatoire départemental des violences envers les femmes
Conseil général de la Seine-saint-Denis
Direction de la prévention et de l'action sociale

Tél. 01 43 93 41 93
Fax : 01 43 93 41 99
Mail : eronai@cg93.fr

inscription en ligne
www.seine-saint-denis.fr